



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

MAJ : 09/06/2026

VILLE DE
LORIENT

Pôle éducation et vie de la cité – PEVC / Direction de l'éducation, l'enfance et la restauration –
DEER / Service enfance / Structures
Lieu d'affectation : MULTI ACCUEIL / POOL

| <u>Cadre statutaire</u> | <u>Cotation RIFSEEP</u> | <u>Temps de travail</u> |
|---|--|----------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie : B - Filière : Médico-sociale - Cadre d'emplois : Auxiliaires de puériculture | C2 | Temps complet Régime de 36h30 |
| <u>Situation fonctionnelle</u> <ul style="list-style-type: none"> - Référent hiérarchique - Positionnement | Directrice/directeur de la crèche Vous faites partie d'une équipe composée de professionnels de la petite enfance : éducateur/éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et agents accompagnant éducatif petite enfance. | |
| <u>Relations fonctionnelles</u> <ul style="list-style-type: none"> - Internes - Externes | Relations régulières avec les membres de l'équipe Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents - Relations ponctuelles avec les personnels intervenant dans les structures (psychologue, psychomotricien, médecin, ...) | |
| <u>Mission principale</u> | <p><i>La Ville de Lorient gère six crèches collectives et une crèche familiale. L'accueil et la qualité de l'encadrement sont soignés pour répondre précisément aux besoins des tout-petits.</i></p> <p>Dans ce cadre et pour une structure, vous assurez la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant et de son bien-être.</p> | |
| <u>Activités du poste</u> | <p>Garantir un accueil de qualité pour les enfants, les parents ou substituts parentaux Identifier les besoins de l'enfant Communiquer et établir une relation de confiance avec les parents Assurer les transmissions d'information concernant les enfants Repérer et signaler les enfants en détresse</p> <p>Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants Réaliser les soins quotidiens de l'enfant (hygiène, repas et sommeil) et veiller à son bien-être (sécurité – affection) Aménager des espaces de vie adaptées aux besoins individuels et collectifs des enfants Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et de son éveil Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et comportements autonomes Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression</p> <p>Participer à l'élaboration du projet éducatif de la structure (groupes de travail, réunions, ...)</p> | |
| <u>Compétences requises</u> | Diplôme d'auxiliaire de puériculture exigé Savoir respecter les règles d'hygiène et de sécurité Capacité à travailler en équipe - Capacité d'écoute, d'observation et de communication - Être dynamique, faire preuve d'imagination et de créativité - Rigueur et patience Intérêt et respect pour les enfants Sens du service public | |
| <u>Observations</u> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Flexibilité horaires dans l'amplitude d'ouverture des structures ▪ 25 jours de congés et 8 RTT ▪ Congés à prendre sur la période de fermeture de la crèche d'affectation | |